Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212900724-20260322-DEL2026_036-DE

le Guilvinec
VUE SUR OCÉAN

# Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune du GUILVINEC (Finistère)

**Séance du 22 mars 2026**

A 11 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TANNEAU, Maire.

**Présents** : Mme Sylvie Barbet, M. Thomas Biet, Mme Emmanuelle Bodéré, Mme Marie Biger, Mme Christine Cochou, M. René-Claude Daniel, M. Pascal Franchet, M. Pascal Godec, M. Johan Guéguen, M. Alain Laurent, Mme Gaëlle Le Corre, Mme Françoise Le Goff, M. Stanley Lockwood, Mme Lénaïg Lopéré, M. Roger Péron, M. Olivier Picandet, Mme Brigitte Quere, Mme Michèle Ranzoni, M. Charles Seither, Mme Audrey Struillou, M. Jean-Luc Tanneau, Mme Laure Volant.

**Présents par procuration** :

**Excusés** : M. Arthur Le Saint.

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie Barbet.

**Nombre de membres en exercice** : 23
**Nombre de membres ayant pris part à la délibération** : 22

## Election des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale

*Del2026-036 – Nomenclature : 5.3 – Institutions et vie politique – Désignation des représentants*

Rapporteur : Le Maire

Le maire expose que conformément au décret n° 562 du 6 mai 1995, relatif aux centres communaux d'action sociale, la moitié des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212900724-20260322-DEL2026_036-DE

- **Procède** à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

La liste suivante a été présentée :

- Laure VOLANT
- Brigitte QUERE
- Françoise LE GOFF
- Christine COCHOU

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants

| | |
|---|---|
| - Nombre de membres présents : | 22 |
| - Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : | 22 |
| - Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : | 0 |
| - Nombre de suffrages blancs : | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés : (b-c-d) : | 22 |

Ont été proclamés membres du conseil d'administration :

-- Laure VOLANT
- Brigitte QUERE
- Françoise LE GOFF
- Christine COCHOU

*Fait au Guilvinec, le 23 mars 2026*

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE MAIRE,




*Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).*

*Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com*